

**Comité de pilotage des Captages (BAC)
du puits des Saumonts (Sainte-Vertu)
et de la Fontaine Saint-Blaise (SIAEP
d'Annay-Môlay)**
24/06/2024, relevé de décisions

Mairie de Sainte-Vertu



et

SIAEP d'Annay-Môlay

Présents :

- Christophe Cheysson, maire de Sainte-Vertu ;
- Claudine Manigault, maire de Môlay, et représentante du SIAEP d'Annay-Môlay ;
- Flavien Aviotte, Direction Départementale des Territoires de l'Yonne ;
- Claire Morin, Agence de l'Eau Seine-Normandie (présente en visio) ;
- Edith Foucher, Chambre d'Agriculture de l'Yonne ;
- Tiphaine Trousson, MACMAE (cellule d'animation agricole des captages de l'Yonne).

Annexe : diaporama présenté en séance.

C. Cheysson introduit la réunion.

1) Qualité de l'eau

Sur le captage de Sainte-Vertu, certains sols sont très chargés en matière organique. E. Foucher précise qu'avec la pluviométrie de l'hiver passé, les teneurs en nitrate auraient pu être plus élevées sur le captage de Sainte-Vertu.

Concernant le méthaniseur, l'effort commun des services de l'Etat est souligné.

La gestion du méthaniseur est un point crucial sur ces captages, et les élus ne souhaitent pas que le problème de l'épandage des digestats soit simplement déplacé ailleurs. Ainsi, le comité de pilotage aimerait pouvoir consulter :

- en détail le plan d'épandage du méthaniseur, ainsi que les restrictions d'épandage (des habitants se sont plaints de nuisances olfactives suite à des épandages de digestat vers Puits de Bon) ;
- le bilan de matière, ainsi que le ratio entrée-sortie (dans l'étude initiale de la méthanisation, une grande partie des digestats devaient être compostés. Actuellement, tout est épandu, les explications données par M. Oppeneau sont peu étayées, et les quelques chiffres fournis ne sont pas cohérents).

Le comité de pilotage estime nécessaire :

- que le comité de suivi de la méthanisation soit réuni de manière régulière ;
- qu'un travail technique soit mené par les services de l'Etat, avec un retour aux élus locaux et à l'animation agricole.

2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

Les collectivités ont pu définir leur projet local pour la qualité, avec notamment les objectifs de qualité de l'eau.

Les collectivités et les agriculteurs ont pu échanger sur ce thème.

3) Perspectives pour l'animation agricole 2024/2025

L'objectif est d'emmener les agriculteurs dans une réflexion globale sur leur système, sans perte économique. L'animation agricole peut proposer aux agriculteurs ouverts à la discussion des modèles rentables, un peu différents de ce qu'ils ont actuellement. Pour appuyer l'animation, les collectivités doivent porter leur projet local pour la qualité de l'eau.

4) Point sur l'intégration de Lichères-près-Aigremont dans l'animation agricole

Dans le cadre de l'interconnexion avec le Syndicat des Eaux du Tonnerrois, l'AESN apporte une aide financière, dont une des conditions est « la mise en œuvre par la cellule d'animation agricole du programme d'action sur la source de la Fontaine à Lichères-près-Aigremont ».

L'étude BAC a été lancée il y a quelques mois. L'animation agricole peut tout à fait démarrer en parallèle de l'étude dès que le BAC est délimité, car les objectifs sont différents. Pour cela, la commune de Lichères-près-Aigremont doit solliciter l'intervention de la MACMAE.

Un rendez-vous peut être organisé avec la commune de Sainte-Vertu, la commune de Lichères-près-Aigremont et la MACMAE.

F. Aviolte demande comment se profile le transfert de la compétence « eau et assainissement » à l'horizon 2026. Les réflexions sont encore en cours, notamment car cette compétence est énorme pour une petite communauté de communes comme celle du Serein. Une réflexion en cours avec Philippe Canault, assistant à maîtrise d'ouvrage, évoque la possibilité de conserver les Syndicats actuels compétents pour l'eau.

Concernant l'interconnexion avec le Syndicat des Eaux du Tonnerrois, les travaux vont démarrer début octobre 2024, avec une ouverture des réseaux en février 2025.

**Votre contact à la MACMAE : Tiphaine Trousson, 03.86.94.22.21, 06.78.11.83.17,
t.trousson@yonne.chambagri.fr**

Note suite au comité de pilotage :

La commune de Sainte-Vertu, la commune de Lichères-près-Aigremont, la Chambre d'Agriculture de l'Yonne et la MACMAE se sont réunis le 28 juin 2024, pour présenter l'animation agricole et ses objectifs.

A la suite de cette réunion, la commune de Lichères-près-Aigremont a sollicité l'intervention de la MACMAE sur son caplage par courrier officiel.

Ordre du jour

- 1) Qualité de l'eau
- 2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

Comité de pilotage Puits des Saumonts Fontaine Saint-Blaise

24 juin 2024



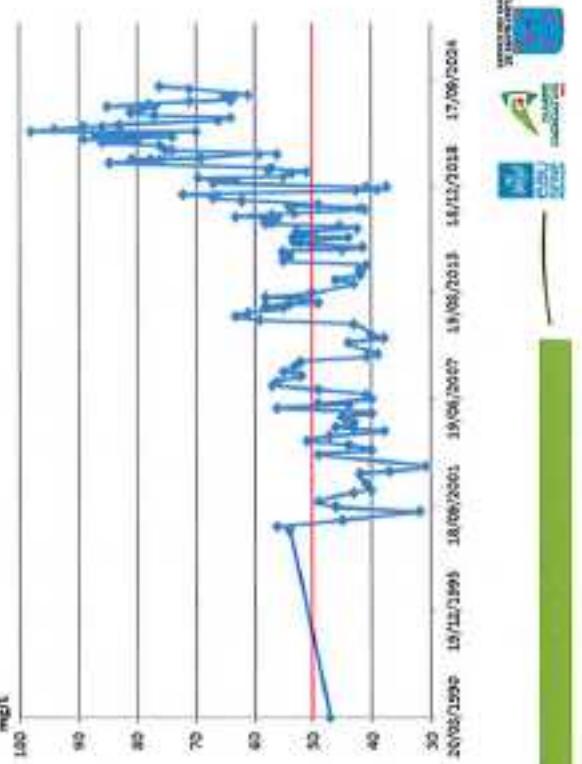
SIAEP
Annay-
Mölay



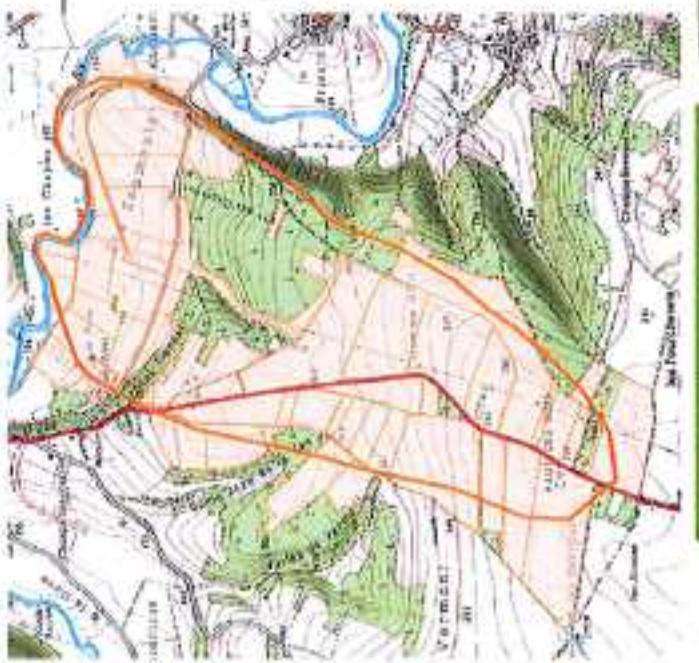
- 3) Perspectives pour l'animation agricole 2024/2025
- 4) Point sur l'intégration de Lichères-près-Aigremont dans l'animation agricole

1) Qualité de l'eau - Puits des Saumonts

Concentration en nitrates du puits des Saumonts à Sainte-Vertu

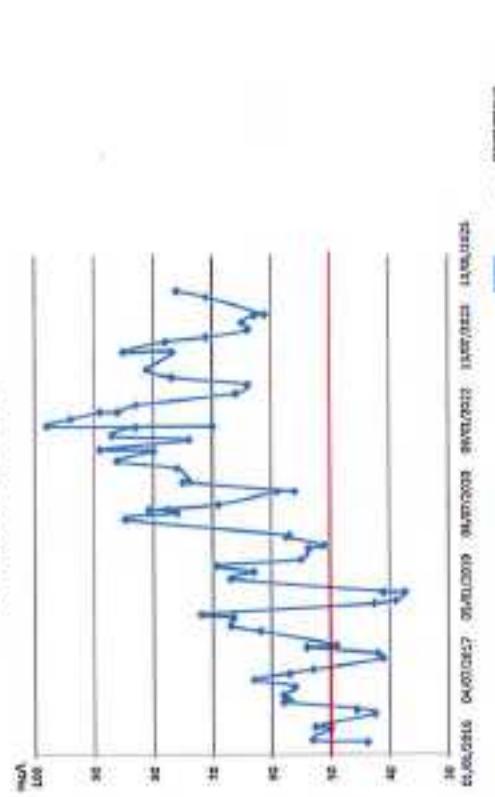


Sainte-Vertu
Puits des Saumonts :
244 ha
185 ha de SAU
58 ha de forêt
9 agriculteurs, dont 5 en commun avec la Fontaine Saint-Blaise (représentant 81 % de la SAU à l'intérieur du BAC)



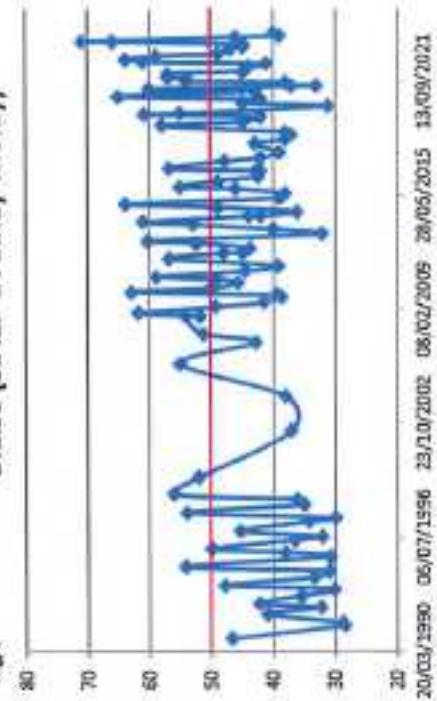
1) Qualité de l'eau - Puits des Saumorts

Concentration en nitrates du puits des Saumorts à Sainte-Verne depuis 2016



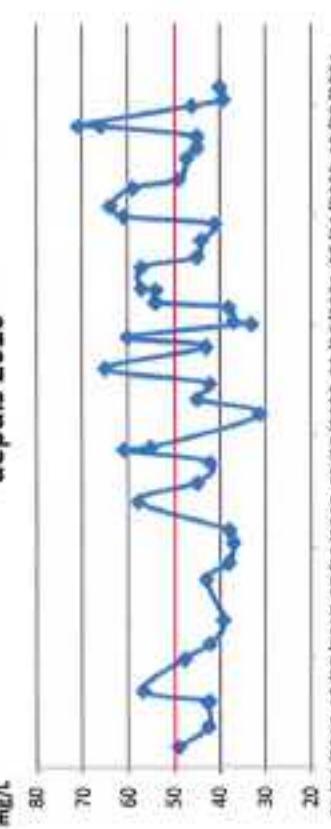
1) Qualité de l'eau – Fontaine Saint-Blaise

Concentration en nitrates de la Fontaine Saint-Blaise (SIAEP d'Annay-Môlay)



1) Qualité de l'eau – Fontaine Saint-Blaise

Concentration en nitrates de la Fontaine Saint-Blaise (SIAEP d'Annay-Môlay) depuis 2016



SIAEP d'Annay-Môlay
Fontaine Saint-Blaise :

- 447 ha SAU
- 246 ha forêt
- 190 ha de terres
- 15 agriculteurs, dont 5 en commun avec le puits des Saumorts (représentant 29 % de la SAU à l'intérieur du BAC)



2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

► Objectifs de la MACMAE :

- Accompagner les collectivités dans leur projet local pour la qualité de l'eau,
- Établir un dialogue constructif entre collectivités et agriculteurs
- Sensibiliser puis impliquer les agriculteurs dans la co-construction d'un projet agricole pour les BAC, et ce malgré un contexte difficile.

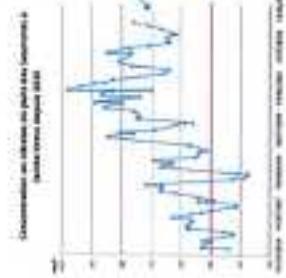


2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

► Objectifs de la MACMAE :

- Accompagner les collectivités dans leur projet local pour la qualité de l'eau :

Sainte-Vertu/Algremont, pour le puits des Saumonts :



Éliminer les pics de nitrates supérieurs à 70 mg/L à court terme

Atteindre une concentration moyenne en nitrates de 50 mg/L à moyen terme
Éliminer tout dépassement de nitrates supérieur à 50 mg/L à long terme

2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

► Objectifs de la MACMAE :

- Accompagner les collectivités dans leur projet local pour la qualité de l'eau,

Mairie de Sainte-Vertu et SIAEP d'Annay-Môlay :

- Interconnexion avec SET pour distribuer rapidement de l'eau conforme
- A terme : utiliser de nouveau leurs propres ressources locales

Définition des objectifs pour la qualité de l'eau

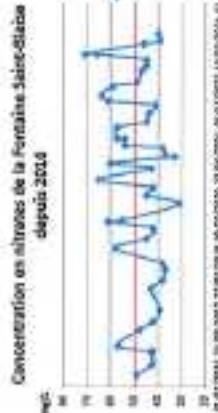


2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

► Objectifs de la MACMAE :

- Accompagner les collectivités dans leur projet local pour la qualité de l'eau :

SIAEP d'Annay-Môlay, pour la fontaine Saint-Blaise :



Éliminer les pics de nitrates supérieurs à 50 mg/L



2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

► Objectifs de la MACMAE :

- Accompagner les collectivités dans leur projet local pour la qualité de l'eau,
- Établir un dialogue constructif entre collectivités et agriculteurs

► Réunion du 23/11/2023

- Présentation par les collectivités de leurs objectifs de qualité de l'eau
- Discussion concernant l'implication des agriculteurs pour la qualité de l'eau
- Principes d'un projet local et décisions sur les suites à donner



3) Perspectives pour l'animation agricole 2024/2025

► Tours de plaine sur le terrain

- Rdv individuels avec 5 agriculteurs du BAC de Môlay → 89 % des surfaces vues en tout.

► Proposition de groupes de travail thématiques :

- Gestion de l'azote derrière légumineuse
- Gestion de l'azote organique
- Piégeage de l'azote (repousses de colza, interculture)

→ Pour co-construction d'un projet agricole sur les BAC

2) Bilan de l'animation agricole 2023/2024

► Objectifs de la MACMAE :

- Accompagner les collectivités dans leur projet local pour la qualité de l'eau,
- Établir un dialogue constructif entre collectivités et agriculteurs
- Sensibiliser puis impliquer les agriculteurs dans la co-construction d'un projet agricole pour les BAC, et ce malgré un contexte difficile.

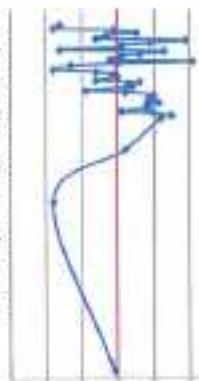
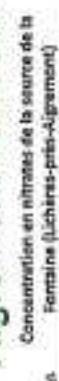
► Réunion du 19/12/2023

- Discussion

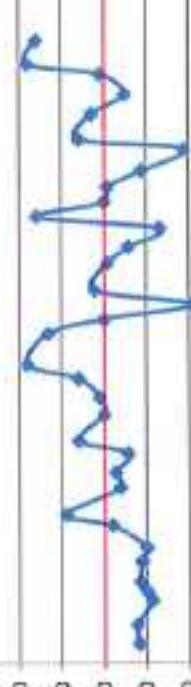
► Assolement campagne 23/24 et cartographie



4) Point sur l'intégration de Lichères-près-Aigremont dans l'animation agricole



Depuis 2015



01/01/2016 15/05/2017 27/09/2018 09/02/2020 23/04/2021 05/11/2022 19/03/2024

